



Envie de faire
bouger ta ville ?

Conseil municipal des Jeunes

Tu es en 5^e, 4^e ou 3^e ?

Dépose ta candidature au plus tard le 3 décembre 2023 !



Retrouve le formulaire de candidature en ligne
sur le site Internet www.basse-goulaine.fr

Tu es en 5^e, 4^e ou 3^e ? Tu habites Basse-Goulaine ?

Tu peux faire partie du Conseil des Jeunes !

Voici un aperçu en images des événements organisés par le Conseil des Jeunes de Basse-Goulaine entre 2020 et 2023 :



Le Conseil des Jeunes, à quoi ça sert ?

Le Conseil des Jeunes est une instance de consultation, de réflexion, d'information et de communication. Il peut :

- se prononcer sur des dossiers ou des projets soumis par la municipalité,
- être sollicité sur toute question d'intérêt général,
- être à l'initiative de projets et de réflexions à mener,
- travailler avec d'autres instances participatives dont le Conseil des Sages.

Le Conseil des Jeunes, c'est qui ?

Le Conseil des Jeunes comprend 14 membres (7 filles / 7 garçons), tirés au sort parmi les candidatures déposées. Le tirage au sort sera effectué lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2023.

Pour être candidat, il faut :

- habiter Basse-Goulaine,
- être scolarisé en 5^e, 4^e ou 3^e à la rentrée de septembre 2023.

Le Conseil des Jeunes, comment ça marche ?

Les membres siègent pour une durée de 3 ans.

Ils se réunissent une fois par trimestre. Des réunions de travail sont mises en place avec l'adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse et la responsable de la Casa'Ados. Le travail effectué lors de ces réunions est ensuite présenté lors de l'instance plénière pour être validé avant mise en place des projets. Les élus du Conseil des Jeunes participent aux manifestations municipales (cérémonies commémoratives, vœux à la population...)

Tu veux en savoir plus ? Viens à la réunion d'information !

D'anciens membres du Conseil des Jeunes seront présents.

Mardi 21 novembre à 18h30

à la Casa'Ados

Rue de la Poste - 44 115 BASSE-GOULAINÉ

Ça te tente ? Alors dépose ta candidature !

Rends-toi sur www.basse-goulaine.fr

Tu peux également déposer ton acte de candidature (au verso) à la mairie de Basse-Goulaine.

Tu as jusqu'au vendredi 1^{er} décembre !

Acte de Candidature

à retourner en mairie à l'attention de Monsieur le Maire
25 rue de la Razée - 44 115 BASSE-GOULAIN

Au plus tard le vendredi 1^{er} décembre 2023

NOM :

Prénom :

Classe :

Adresse postale :

.....

44 115 BASSE-GOULAIN

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Exprime en quelques lignes tes motivations, les sujets que tu aimerais aborder au Conseil des Jeunes, tes premières idées... :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

